

N° de réf. I19-046

Radiateurs électriques n° 17

Le 18 avril 2019

Les produits déjà certifiés ne sont pas touchés par cet avis

Présentez votre demande d'évaluation dès maintenant

Nous annonçons : la publication des modifications apportées à la norme UL 1278 (4^{ième} édition), Radiateurs électriques mobiles et fixés au mur ou au plafond

Classe n° : 2811 82, APPAREILS DE CHAUFFAGE - radiateurs portatifs - normes US

Qui est visé ?

Tous les fabricants de radiateurs électriques mobiles et fixés au mur ou au plafond.

Que devez-vous faire ?

1. Ce document fait état de modifications à la certification qui ne visent pas vos produits certifiés.
2. Veuillez communiquer avec le personnel technique de la CSA si vous avez des questions ou si vous voulez obtenir des renseignements concernant cette publication et la façon dont elle s'applique à vous.
3. Si vous souhaitez faire évaluer de nouveaux produits selon les modifications, il vous suffit de lancer un projet de certification en vous adressant à notre Centre des services à la clientèle au 1 866 797-4272. Vous devrez nous soumettre la documentation à l'appui*. Si des essais doivent être effectués, nous vous indiquerons le nombre d'échantillons nécessaires.

*Incluant les informations techniques, le nom et l'adresse de l'entreprise, l'emplacement des usines

et le numéro de dossier de la CSA ou le numéro du contrat principal (si un tel numéro a été attribué), ainsi que toute autre documentation pertinente.

Approbations :

Les modifications publiées le 20 août 2018 ont été intégrées dans la norme UL 1278 (4^{ième} édition), Radiateurs électriques mobiles et fixés au mur ou au plafond.

Toute nouvelle demande ou mise à jour relative aux produits déjà certifiés sera évaluée selon les exigences modifiées précisées à la section « Principales modifications » ci-dessous.

Principales modifications :

La section 2.1.2 a été ajoutée afin de préciser plus clairement que les exigences contenues dans la norme UL 1278 ne sont fondées que sur le fonctionnement du radiateur lorsque l'utilisateur le place manuellement. Le radiateur ne doit pas pouvoir se déplacer de manière autonome ou à distance à partir de l'emplacement original dans lequel l'utilisateur l'a placé.

Pour toute question relative à votre dossier ou à vos produits, veuillez-vous adresser à l'associé du personnel technique du Groupe CSA qui s'occupe de votre dossier.

Allez à <https://www.csagroup.org/fr/services-dessai-et-de-certification/liste-de-produits-certifies/> et entrez votre numéro de contrat principal ainsi que les numéros de classes associées avec ce bulletin d'information pour visualiser vos produits certifiés.

Pour des questions techniques sur ce bulletin d'information

Communiquez avec Don Lee
par téléphone au 416-747-4176, télécopieur au 416-747-4149
ou par courriel à don.lee@csagroup.org



Rendez-vous au www.csagroup.org où vous pouvez cliquer sur "Contactez-nous" pour parcourir le répertoire téléphonique de nos bureaux et partenaires.